

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 21 novembre 2019

à 20h00 EN MAIRIE

PRESENTS : Mmes Virginie Pate, Céline Charton, MM Laurent Schouwey, Martial Perrin, Francois-Xavier Lambert, Patrick Caillot, , Fabrice Comte Benjamin Magdelaine, Patrick Monneret.

ABSENTS : MME Françoise François (donne pouvoir à Céline Charton)

SECRÉTAIRE: M Laurent Schouwey

1 LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 02 SEPTEMBRE 2019 :

Approbation du compte rendu à l'unanimité des membres présents.

2 INFORMATION MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES, ET DEMANDE DE LOGEMENT:

Le démarrage de l'activité de la Maison des Assistantes Maternelles est reporté à l'été 2020, ce qui rend le logement disponible à la location dès Janvier 2020.

Une demande de logement a été faite avec possibilité d'avoir un garage.

Proposition de louer le logement 3, rue du Moulin avec un garage du presbytère.

Les montants proposés sont les suivants : le logement rénové au tarif de 395 euros par mois et 25 euros pour la location du garage.

3 PRESENTATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE SOLIHA:

L'estimation des travaux des deux logements situés 6 Place de l'Eglise s'élève à 107 281 € T.TC.

La Maîtrise d'œuvre serait confiée au SIDEC. Plusieurs subventions sont envisageables mais principalement le DETR (Etat).

4 TAXE D'AMENAGEMENT 2020:

La taxe est votée au taux zéro % pour 2020

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

5 LICENCE IV : AVIS DE LA COMMUNE:

La licence IV du bar "Au Chaudron" a été vendue. La commune ne s'oppose pas au transfert.

6. APPROBATION DE L'AVENANT N°4 DU PACTE FISCAL ET FINANCIER VALIDE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 17 SEPTEMBRE 2019 :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant N°4 du pacte fiscal et financier validé par la Communauté de Communes du Val d'Amour (C.C.V.A).

Il s'agit d'un reversement de la fiscalité (12.18%) prélevé sur la totalité des communes par la Communauté de Communes à la place des reversements du Pacte version 1 et 2. Cela est plus équitable au regard du poids contributif de chaque commune.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

7 VERSEMENT DU FONDS DE CONCOURS :

Le Conseil Municipal sollicite le versement d'un fonds de concours 2019 auprès de la C.C.V.A d'un montant égal à 12 726€

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

8 MANIFESTATIONS 2020 :

- Le festival culturel "les semeurs du Val d'Amour" aura lieu les 19, 20, et 21 juin 2020 à Vaudrey. Il est organisé par le Compagnie Divertimento avec le participation des associations locales et de la commission jeunesse.
- La Compagnie propose d'offrir un Spectacle gratuit pour les élèves du collège, le vendredi 19 juin après-midi.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Groupe scolaire : ouverture prévue en septembre 2020, déménagement fin Août
- Vœux 2020, le vendredi 17 janvier à 18h30
- Affouages dans les parcelles 22 et 29.

Fin de séance : 22h30

